



**Etablissement
primaire et secondaire
de Prilly**

Chemin de l'Union 1
Case postale
1008 Prilly

Aux parents de tous les élèves

Prilly, le 3 juin 2020

Informations sur le déroulement de la dernière semaine de l'année scolaire 2019-2020

Madame, Monsieur,

Nous arrivons bientôt au terme de cette année scolaire particulière. Les différentes décisions cantonales liées à la fermeture des écoles ce printemps entraînent une organisation de fin d'année différente des dernières. Les activités collectives habituelles sont supprimées. Les cours prendront fin le vendredi 3 juillet de manière à rattraper en partie le retard pris de mars à mai. Le mercredi 1^{er} juillet, les enseignants sont convoqués à une journée pédagogique et les élèves ont congé.

Certains élèves seront également convoqués à titre individuel pour des activités particulières (activités à terminer, arrêts). Ces indications vous seront précisées par le biais de l'agenda ou par courrier.

	7^e et 7-8c	8^e	9^e et ACC	10^e et COES	11^e et RAC
Lundi 29 juin	Ecole, horaire habituel	Ecole, horaire habituel	Ecole, horaire habituel	Ecole, horaire habituel	Ecole, horaire habituel Reddition des manuels
Mardi 30 juin	Ecole, horaire habituel Reddition des manuels	Ecole, horaire habituel Reddition des manuels	Ecole, horaire habituel	Ecole, horaire habituel	Ecole, horaire habituel
Mercredi 1 ^{er} juillet	Congé	Congé	Congé	Congé	Congé
Jeudi 2 juillet	Ecole, horaire habituel	Ecole, horaire habituel	Ecole, horaire habituel Reddition des manuels	Ecole, horaire habituel Reddition des manuels	Ecole, horaire habituel Mise en ordre des salles*
Vendredi 3 juillet	Matin : Mise en ordre des salles, distribution des livrets scolaires et prise de congé* Après-midi : Congé	Matin : Mise en ordre des salles, distribution des livrets scolaires et prise de congé* Après-midi : Congé	Mise en ordre des salles, distribution des livrets scolaires et prise de congé*	Mise en ordre des salles, distribution des livrets scolaires et prise de congé*	Distribution des livrets scolaires et des certificats. Prise de congé dans l'aula par classe*

***Le-la maître-ss-e de classe communique à ses élèves les heures de convocation par le biais de l'agenda.**

Au cas où vous souhaiteriez que votre enfant soit pris en charge durant les mises en congé, nous vous prions de bien vouloir l'annoncer au secrétariat avant le 23 juin.

Durant les vacances d'été, le secrétariat sera atteignable du lundi 6 au jeudi 16 juillet et du lundi 10 au vendredi 21 août, le matin seulement, de 8 h à 11 h 30.

Année scolaire 2020-2021 :

Les indications concernant la rentrée des classes pour les élèves seront adressées aux parents par courrier à mi-juillet. Les horaires des classes seront publiés sur le site Internet de l'établissement primaire et secondaire dès le jeudi 20 août.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous souhaitons d'ores et déjà un bel été et vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Sylvain Corday
Directeur